

Monsieur Richard PASTEL

664 Chemin du Vignier
38790 CHARANTONNAY

Lettre Recommandée
LRAR
Copie par Courriel

VOS REF/XXXX

Charantonnay
le 28/03/2017
Nos Réf : L17032861
Compte N° CASRA
77534638961

**OBJET : Réclamation à
titre de médiation
sur plusieurs
irrégularités et
illégalités**

*Monsieur Le Médiateur,
Suite à la lettre recommandée que j'ai adressée à votre Directeur Général 38 la semaine dernière.
JE N'AI AUCUNE NOUVELLE DE VOUS !*

Suite à nos communications téléphoniques, lettres, réunion et à mes courriels : AUQUELS VOUS NE FAITES AUCUN RETOUR par ACCUSÉ DE RÉCEPTION ! : malveillance notoire.(en effet il y a envoi en parallèle LRAR à votre siège ! Et par ailleurs, que je sache, votre système comporte un accusé de R. automatique !)

*J'ai dû déposer une plainte au tribunal pour faire valoir mes droits, à votre encontre.
Et je viens vers vous, former la présente réclamation à titre de médiation.
La plainte déposée reste subordonnée à la réussite de la présente demande de médiation. En cas d'échec de la présente, je ne l'annulerai pas, et elle gardera toute sa dimension judiciaire actuelle.*

...

NON COMMUNIQUÉ

A

Monsieur le Médiateur
du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes
CS 151
75422 PARIS CEDEX 09

s/c Madame ULLOA
s/c Madame Séverine GIRAUD
Directeur d'Agence CASRA PLACE BUDILLON
38790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE

Par ailleurs, Le Directeur ARCHINARD a refusé de me dire quels droits je pouvais faire valoir : il ne m'a pas non plus indiqué les coordonnées de son service contentieux. Or c'est Obligatoire ! (CMF)

-Je vous ai demandé à 3 reprises le décompte de mes prêts immobiliers afin d'envisager un changement d'établissement financier.

AUCUNE REPONSE DE M.THEVENARD Ou de Votre Direction d'agence.

> Obligatoire et non conforme au CMF.

-Je vous parle des TEG de mes prêts immobiliers qui ont été analysés par des experts

*L'analyse du prêt n° **0278019 de 157000** > LE TEG EST FAUX : vous annoncez 4,18 au lieu de **5,75 %***

*L'analyse du prêt n° **691709011 de 613000** > LE TEG EST FAUX : vous annoncez 5,88 au lieu de **7,08 %***

*L'analyse du prêt n° **691059011 de 750000** > LE TEG EST FAUX : vous annoncez 4,82 au lieu de **8,28 %***

> Avez-vous visiblement triché ? ou commis des erreurs vraiment grossières ?

>Je vous demande quel système de défense vous souhaitez adopter l'amiable ou le contentieux judiciaire, vu que vous avez déjà été condamné par la jurisprudence :

JE N'AI AUCUNE REPONSE DE VOUS !

> Alors même que les sommes que vous allez devoir me rembourser sont importantes et risquent de souffrir d'une majoration de près de 30 % de dépens car je n'hésiterai pas à aller jusqu'au procès.

...
NON COMMUNIQUÉ

Je vous prie de croire, monsieur le Médiateur, à l'expression de mes remerciements anticipés.



Richard PASTEL